

# GMMag

Le magazine d'information de votre ville

NOV.  
2023



École Pôle culturel

06

Gujan-Mestras  
Développement  
devient Terra Ostra

12

Nouveau service  
d'accompagnement  
du CCAS

22

Gujan-Mestras  
ville ambassadrice  
du Téléthon



# LESommaire



PAGE  
**06**

PAGE

**04**

L'ESSENTIEL DE L'ACTU

PAGE

**08**

DANS LES QUARTIERS

PAGE

**12**

DOUCEUR DE VIVRE

PAGE

**16**

VOTRE VILLE DE DEMAIN

PAGE

**18**

CÔTÉ SPORT

PAGE

**20**

VIE PRATIQUE

PAGE

**22**

LE COIN DES ASSOS

PAGE

**24**

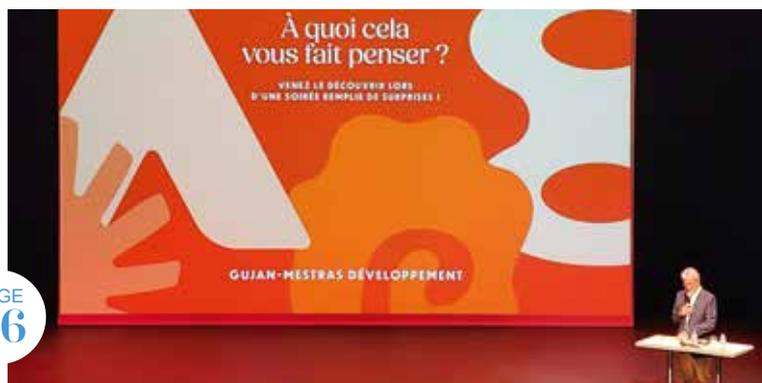
LES TRIBUNES

PAGE

**26**

BLOC NOTES  
EN IMAGES

PAGE  
**06**



# Édito



Chers amis Gujanais,

Dans le précédent numéro de GM Mag, nous avons eu le plaisir de vous annoncer la date d'ouverture de notre salle de spectacle Le Miroir, avec un spectacle musical, Les Françaises, qui a fait l'unanimité. Quelque 1300 personnes ont en effet été accueillies le temps d'un week-end, impatientes de découvrir ce nouvel équipement.

Aujourd'hui, après cinq mois d'exploitation, nous sommes heureux de constater que Le Miroir prend son rythme de croisière. La première saison culturelle, lancée il y a quelques semaines, promet de belles surprises avec pas moins de 40 dates où le théâtre est à l'honneur, mais également la musique et l'humour.

Un autre temple de la Culture verra prochainement le jour : il s'agit du Pôle Culturel, qui fait partie de nos engagements du mandat. Construit en extension de la médiathèque, il accueillera le Conservatoire Municipal de Musique, une ludothèque et un auditorium. Après plus d'un an de travaux, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer son ouverture au public en janvier prochain. Vous aurez la possibilité de découvrir ce tout nouvel équipement lors d'un week-end portes ouvertes les 20 et 21 Janvier 2024.

La toute nouvelle ludothèque, d'une surface de 120 m<sup>2</sup>, accueillera les enfants de 0 à 10 ans, et sera organisée en trois espaces de jeux bien distincts selon l'âge du public.

Quant au Conservatoire Municipal de Musique, il bénéficiera de 12 classes, dont certaines seront équipées d'outils numériques performants.

Cette fin d'année 2023 sera particulièrement rythmée par plusieurs événements sportifs et festifs incontournables. Le Cross Sud Ouest tout d'abord qui prendra ses quartiers au stade Chante-Cigale les 25 et 26 novembre prochains. L'occasion pour tous de venir encourager un proche mais aussi de participer à l'une des 40 courses proposées.

Le traditionnel Village de Noël s'installera quant à lui cette année, sur le port de Larros les 9 et 10 décembre. Là encore, nous aurons plaisir à vous y retrouver autour de multiples animations, spectacles et autres surprises...

Enfin, l'événement phare auquel tous les Gujanais sont appelés à se mobiliser, est bien sûr le Téléthon. Gujan-Mestras a le privilège d'avoir été sélectionnée comme Ville ambassadrice, et c'est tous ensemble que nous allons unir nos forces et relever le défi. Nous savons à quel point la solidarité est une valeur fondamentale pour créer un monde plus juste, et que nous pouvons compter sur vous !

Marie-Hélène Des Esgaux  
Maire de Gujan-Mestras

Xavier Paris  
Premier Adjoint au Maire  
Président de Terra Ostra

# L'essentiel DE L'ACTU

## Retour sur une expérience inédite : LA « BIBLIOTHÈQUE VIVANTE »

Lancer en partenariat avec la Médiathèque un projet original d'une « bibliothèque vivante » est une idée qui a germé dans les esprits de deux élues, **Corine Cazade, conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles**, et **Patricia Bouillon, adjointe en charge des affaires sociales, du handicap, des personnes âgées et du logement**.

### QU'EST-CE QUE C'EST QU'UNE « BIBLIOTHÈQUE VIVANTE » ?

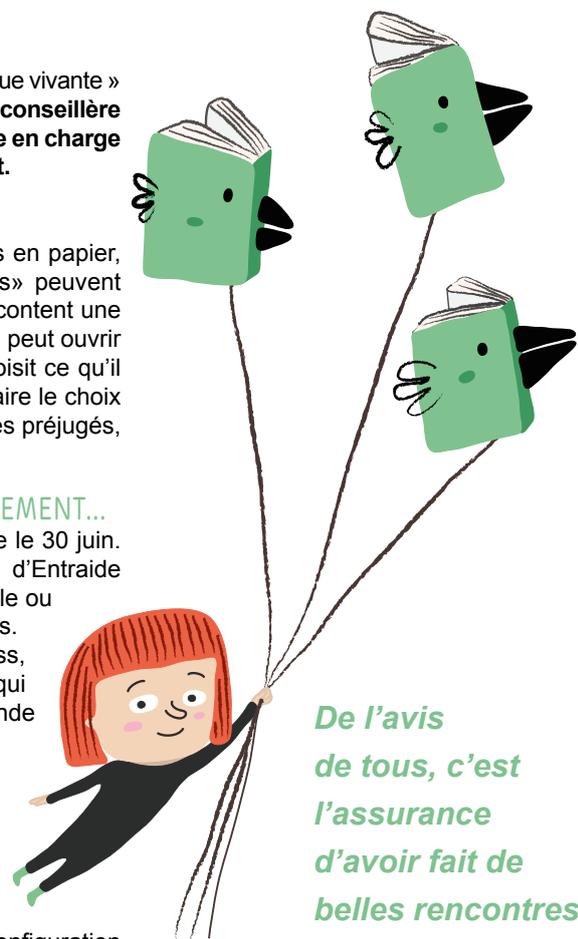
Une bibliothèque vivante, c'est une bibliothèque où les livres ne sont pas en papier, mais des personnes en chair et en os, que des « lecteurs » et « lectrices » peuvent emprunter, pour une durée de 20 minutes maximum. Les livres vivants racontent une partie de leur histoire personnelle. Un dialogue se noue avec le lecteur, qui peut ouvrir le livre à la page qu'il souhaite, en posant des questions. Le livre, lui, choisit ce qu'il dit ou ce qu'il tait, et s'il se trouve dans une situation inconfortable, peut faire le choix d'interrompre la lecture à tout moment. C'est l'occasion de déconstruire des préjugés, mais également de prendre le temps d'une rencontre humaine, singulière.

### DÉJÀ DEUX EXPÉRIENCES CONCLUANTES ET RICHES D'ENSEIGNEMENT...

Une première expérience a eu lieu le 3 avril dernier, suivie d'une seconde le 30 juin. Toutes deux ont vu la participation d'adhérents du GEM (Groupement d'entraide Mutuelle) qui offre un soutien et de l'aide aux personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap) et de membres volontaires du Conseil des Sages. Remercions tout particulièrement les premiers pour avoir surmonté le stress, lutté contre l'inconnu et saluons les seconds pour s'être prêtés au jeu, ce qui n'était pas chose aisée. Ces sessions ont permis des échanges d'une grande richesse et parfois même intimistes en laissant à ces personnes « défavorisées » l'opportunité de se livrer sur leur vécu. Cette approche s'avère fructueuse puisque des projets communs sont d'ores et déjà envisagés en vue de rompre l'isolement : repas au restaurant, théâtre, cinéma, goûter, promenades...

### ET MAINTENANT ?

Ce dispositif de facilitation du dialogue a été reconduit dans une autre configuration en trouvant une place dans la programmation des actions prévues lors de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 2 au 7 octobre en s'adressant cette fois à un public plus large. Il est question à intervalles réguliers de mettre en place de nouvelles sessions.



*De l'avis  
de tous, c'est  
l'assurance  
d'avoir fait de  
belles rencontres  
qui a suscité  
l'enthousiasme.*

## CÉRÉMONIE DES BACHELIERS MENTION TB

C'était une première, la mairie a organisé dans la matinée du 7 juillet une cérémonie en l'honneur des nouveaux bacheliers mention « très bien ». Une façon pour **Marie-Hélène des Esgaux** d'honorer ces « futurs talents gujanais ».

Ils étaient 26 à avoir décroché une moyenne supérieure à 16/20 au baccalauréat et la Ville a tenu à les féliciter individuellement au cours d'une cérémonie dans la salle des mariages de la mairie.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre aux bacheliers un bon d'une valeur de 50 € offert par le Comité des Fêtes à utiliser au Lac de la Magdeleine dans le cadre de Gujan-Mestras en Fêtes.





Inauguration officielle en présence de Ronan Léaustic, Sous-Préfet d'Arcachon.

## INAUGURATION DU NOUVEAU DISPOSITIF Passeport/CNI

Faisant suite aux nombreuses demandes de **Marie-Hélène des Esgaulx** auprès des services de l'État, la ville de Gujan-Mestras est maintenant équipée d'un dispositif de recueil des demandes des CNI et passeports avec des prises de rendez-vous possibles en ligne. **Évelyne Donzeaud, Adjointe en charge de l'État civil et des Affaires funéraires**, rappelle que « ce nouveau service était fortement attendu par les Gujanaises et les Gujanais qui devaient parfois faire de lointains déplacements pour accomplir ces démarches ». En témoigne le nombre de demandes traitées depuis l'ouverture de ce nouveau service le 2 juin.

### CHIFFRES-CLÉS

**814** dossiers ont été traités

**409** demandes pour une carte nationale d'identité (50%)

**254** demandes pour un passeport (31%)

**151** demandes pour à la fois un passeport et une carte nationale d'identité (19%)

**360** demandes émanant de Gujanais

Pour toute première demande et/ou renouvellement, retrouvez les informations et modalités à suivre depuis le site : <http://www.ville-gujanmestras.fr/autres-demarches...>

## VISITE DES SAGES À LA BA 120 le 17 mai



Le Conseil des Sages de Gujan-Mestras a eu l'honneur et le privilège en présence de deux élues, **Évelyne Donzeaud et Chantal Dabé**, de visiter la base aérienne de Cazaux (BA 120) le mercredi 17 mai dernier. La délégation a eu la chance exceptionnelle de rencontrer tout spécialement le Commandant de la base, le Colonel Jérôme Fleith (aujourd'hui parti pour exercer d'autres missions) à qui ils ont pu poser toutes les questions souhaitées. Au programme figurait également la découverte très instructive du musée du GRIN qui retrace l'histoire des munitions de guerre et de l'aire à feu qui donne un aperçu de toutes les techniques de déminage. Une très belle et riche journée qui a ravi et enchanté tous les membres présents qui garderont un souvenir mémorable avec la photo de groupe prise dans le hangar des avions de l'escadron.

## FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS DANS NOS ÉCOLES

L'école se doit d'être un lieu sans danger pour les enfants, où ces derniers apprennent et se développent. Pourtant les atteintes à la sécurité ou les accidents générant des blessures peuvent arriver à tout instant. La Ville de Gujan-Mestras a estimé que la connaissance des gestes essentiels des premiers secours chez nos enfants pouvait sauver des vies et en faire des futurs citoyens responsables.

Être capable de mettre en œuvre des attitudes de protection est en effet valorisant pour le jeune enfant qui peut, très tôt, apprendre à reconnaître une situation d'urgence et pouvoir l'anticiper ou agir en cas d'accident.

La Municipalité a donc mis en place depuis deux années scolaires une formation aux gestes de premiers secours pour les élèves des classes de CM2.

Elle a été dispensée du 4 au 12 mai dernier au moyen de 9 sessions d'une journée comprenant une demi-journée théorique et une demi-journée pratique. Pour ce faire, la Ville a signé une convention d'intervention avec le SDIS de la Gironde pour mettre à disposition des pompiers professionnels. **Jérémy Dupouy, conseiller municipal** et pompier professionnel de son état, s'est chargé de cette mission à la fois éducative et pédagogique.

A la fin du CM2, les élèves ayant suivi cet enseignement voient les acquis de cette formation figurer sur leur livret personnel de compétences.

Nos enfants sont désormais prêts à devenir des héros du quotidien !



## REFONTE DU SITE INTERNET de la ville

### Partez à la découverte du nouveau site de la Ville !

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Comme nous l'avions annoncé, le site Internet de la Ville a été totalement reconstruit et repensé en fonction des exigences du web 2.0 en privilégiant la convivialité, le « look » et l'ergonomie. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

#### Optimiser l'expérience utilisateur, un des objectifs premiers.

→ Les 7 entrées initiales du site ont alors été réduites à 4 identifiables. La mise en avant des démarches, de la vie quotidienne et des actualités de la Ville participe à une volonté forte d'amélioration. Au rang des nouveautés, il est à noter la création d'une page « Grands projets » afin que les Gujanais puissent suivre les avancées des projets du mandat.



- Un moteur de recherche performant, dès la page d'accueil permet de procéder à une recherche et d'obtenir une réponse classée par ordre de pertinence.
- Des accès rapides ont été sélectionnés en vue d'améliorer la vitesse de navigation.
- La mise à disposition d'un module de géolocalisation via les annuaires et la carte interactive. L'outil ludique, graphique et performant rend possible la recherche d'un équipement en filtrant par mot clé, quartier ou thématique.

Le nouveau site, métamorphosé, est le reflet d'une ville moderne, dynamique, vivant avec son temps mais qui ne renie pas ses origines... Bien entendu, il continuera de s'enrichir au fil du temps avec de nouvelles pages et rubriques en fonction des informations à diffuser.

Bonne navigation à toutes et tous !



## GUJAN-MESTRAS DÉVELOPPEMENT DEVIENT Terra Ostra

Présidé par **Xavier Paris, Premier Adjoint au Maire**, Gujan-Mestras Développement est un Établissement Public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui exerce deux missions principales :

- L'animation et le développement touristique avec le camping de Verdalle, la Maison de l'Huître et l'Office du Tourisme ;
- L'animation commerciale et économique avec l'Office du Commerce et de l'Artisanat (OCA).

En parallèle, Gujan-Mestras Développement porte administrativement et financièrement des manifestations et événements qui contribuent à la notoriété de notre ville et son attractivité touristique : Les Jeudis de Larros, Gujan Thrillers Festival.

Une réflexion avec une agence de communication a été conduite en 2023 afin de renforcer la communication de l'EPIC autour d'un nouveau nom, d'une marque, dont l'entité sera déclinée sur l'ensemble des supports de communication des structures dont l'EPIC assure la gestion.

Ce travail a débouché sur une nouvelle appellation : **TERRA OSTRAS**

Ce nom répond en effet à deux éléments essentiels :

- l'ancrage identitaire de notre Ville autour de l'ostréiculture et de ses ports ;
- la notion de territoire sur lequel l'EPIC est engagé au travers des missions qui lui ont été confiées.

Longue vie à Terra Ostra !

# ÉCO'BARBOTS EN FÊTE



25 commerces ont participé au dispositif Eco'Barbots, mené par l'Office du Commerce et de l'Artisanat avec le soutien du service Développement durable de la ville, depuis le lancement en mai 2022.

Cette action a pour objectif de promouvoir et valoriser les commerçants-artisans engagés dans une démarche verte, écoresponsable en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein des différentes activités.

Au terme de premières visites d'audit, puis de deuxièmes entretiens conclusives des défis relevés, de collecte d'informations et de documents, un comité d'attribution composé de 8 acteurs locaux et présidé par **Xavier Paris, président de l'Office du Commerce et de l'Artisanat (Terra Ostra)** et **Elizabeth Rezer-Sandillon, Adjointe déléguée à l'environnement et au Développement durable** s'est réuni le 22 septembre dernier pour désigner les lauréats par catégorie. Chaque commerçant a fait l'objet d'une présentation exhaustive de ces défis et engagements en cours. Des questions ont été relevées et les échanges animés.

La remise officielle des trophées qui a eu lieu le samedi 14 octobre à 19h, Place de la Claire a récompensé l'ensemble des Eco'Barbots.

Une importante campagne de communication a été offerte par l'EPIC Terra Ostra à tous les Eco'Barbots (affichage dans les panneaux de la Ville, réseaux sociaux, podcasts...).

**Tous  
les commerces  
de l'édition  
2022-2023 ont été  
félicités pour leurs  
efforts.**

## LAURÉATS ECO'BARBOTS

- **Beauté, Bien-être & Santé :**  
Grand Optique du Bassin -  
**Adrien Loos**
- **Maison & Loisirs :**  
Le Disc'Air du Bassin  
**Jean-Luc Pichon** et  
**Yohan Defert**
- **Goûts & Saveurs :**  
Le Fournil des Barbots  
**Alexandra Pauliat**
- **Restaurants & Cafés**  
La Féria - **Stéphan Pey**
- **Services :** B&B Hôtel  
**Benoît Soulard** et  
**Jean-Jacques Rambeau**

## COUPS DE CŒUR ECO'BARBOTS

- **Goûts & Saveurs :**  
Maison Servat **Frédéric Servat**
- **Restaurants & Cafés :** Le (Petit)  
Café - **Jennifer Darmon**
- **Services :** La Cabane  
**Catherine Gandubert**

## COMMERCES ECO'BARBOTS

- Angel Studio Brows  
**Angélique Vasco**
- L'Instant Polynésien  
**Sabrina Gassian**
- Bordelaise de Lunetterie  
**Stéphanie Pohier**
- Cocci'Vélos  
**Vincent Hausseguy**
- Stations Bee's  
**Christel Sanche** et **Caroline Romano**
- Au Delà des Fleurs  
**Dominique Gratens**
- La Hume Primeurs  
**ValérieASSE**
- Les Papilles qui Frétille  
**Marie Kollhoff**
- Halle de la Viande  
**Patrick Harriet**
- La Cave de Gujan  
**Damien Brouillard**
- L'Angle  
**Madeleine** et **Julien Augé**
- Limon  
**Hélène Durif**  
et **Evelyne Darrivere**
- La Table des Barbots  
**Stéphan Pey**
- Actea AJP  
**Arnaud Lenost**  
et **Stéphane Chollet**
- Ecolomique - **Éric Bonal**
- L'Atelier Immobilier  
**Camille Chessé**

# Dans LES QUARTIERS

## Au fil DES CHANTIERS

↓ Allée des Iris avec réfection du tapis et aménagement des entrées



↓ Allée Ludwig Van Beethoven avec réfection du tapis



↓ Cours de la Marne (1<sup>ère</sup> tranche).  
Aménagements paysagers en cours



↑ Allée des Coquelicots avec réfection du tapis et aménagement des entrées

↓ Boulevard Pierre Dignac (du Port de Meyran Est à l'Allée du Bassin) avec trottoirs et piste cyclable



### TRAVAUX RÉALISÉS

*La Municipalité a toujours fait le choix d'investir massivement dans la voirie, un domaine qui concentre plus de la moitié de l'investissement total prévu au budget annuel. Et David Deligey, Adjoint délégué aux Travaux, de préciser que « pour l'année 2023, ce seront ainsi 4,510 km de voirie qui auront été refaits ».*

## TRAVAUX EN COURS

- Travaux d'enfouissement des réseaux **Cours de la Marne** (section Paul Bataille – Rue Chante-Cigale)
- Travaux de voirie **rue Aimé Broustaut** (3<sup>ème</sup> tranche de l'Allée des Places à l'Allée de Cazaux) avec fin programmée à la mi-décembre

## TRAVAUX DE VOIRIE À L'ÉTUDE POUR 2024

- **Cours de la Marne** 2<sup>ème</sup> tranche
- **Allée des Places** sur la portion allant de l'allée du Mayne à l'allée de Neyra (avec enfouissement des réseaux)
- **Allée Picasso**
- **Cours de Verdun et Avenue de Lattre de Tassigny** entre la rue Aimé Broustaut et l'allée de la Plaine, enfouissement des réseaux
- **Rue Edmond Daubric** avec l'enfouissement des réseaux de la rue Jules Barat et la rue du Docteur Dufourg et réfection de la voirie sur la portion rue Jules Barat et rue Gambetta
- **Allée Marc Nouaux**
- **Allée Frédéric Chopin**
- **Avenue de la Gare**
- **Sotogrande 2**
- **Rue du Port et allée des Prés-Salés**
- **Allée de la Mule**
- **Allée des Camélias**
- **Allée François Mauriac** entre les allées Toulouse Lautrec et Jafeine
- **Rue Aurélien Daisson**
- **Dans la Zone Artisanale**, réfection de voirie des allées Mansart, Charles Perrault et Le Nôtre avec création d'un parking de 27 places et intégration de bornes électriques

## TRAVAUX RÉALISÉS

### SUR LES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Réaménagement **des services Urbanisme, Informatique, Emploi et Commande publique** de mai à octobre
- Remplacement des menuiseries extérieures de la **mairie annexe 1**
- Réfection partielle de la toiture de l'**école maternelle Chante-Cigale**
- Réalisation de travaux de peinture, réfection des plafonds et installation de placards au rez-de-chaussée de la **Maison de la Culture**
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du **bâtiment logistique**, allée des Dunes dans la zone Actipôle 2
- Réception des travaux de couverture de la toiture **des terrains de tennis couverts**
- Installation de la tente de réception du rugby sur le **stade Louis Bezian** (avec espace réception, espace préparation de repas, et sanitaires)
- Réception du second terrain synthétique pour le football et le rugby au **complexe de Chante-Cigale**
- Réfection du pont et remplacement de la sonorisation dans la **Patinoire municipale**
- **Rue Edmond Daubric**, enfouissement des réseaux entre la rue Jules Barat et la rue du Docteur Dufourg, puis réfection de la voirie sur la portion comprise entre la rue Jules Barat et la rue Gambetta



Retenez bien le lundi 15 janvier 2024, date de son inauguration et les 20 et 21 janvier week-end des portes ouvertes à tous.

## Le pôle culturel BIENTÔT ACHEVÉ ET LIVRÉ !

Les curieux ou les impatients auront pu s'en rendre compte, le futur pôle culturel composé d'une médiathèque, d'une ludothèque et d'un conservatoire de musique sur une surface totale de 1 500 m<sup>2</sup> prend forme après 15 mois de travaux. Il ouvrira bien ses portes comme annoncé à la rentrée après les vacances de Noël.

L'accueil commun sera le point central du nouvel équipement. A droite l'accès à la Médiathèque, à l'arrière la ludothèque, à gauche le conservatoire qui comprendra des salles de cours et l'auditorium.

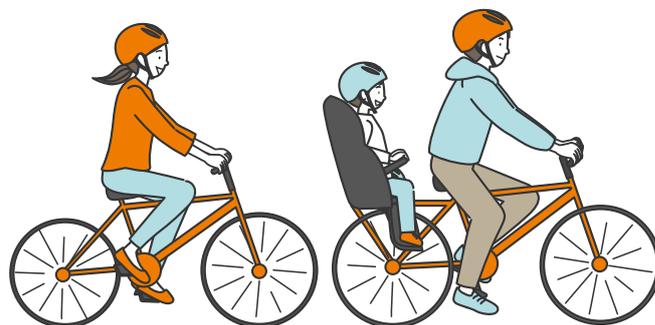
- **La Médiathèque** a subi un lifting (réfection de plafonds, changement des luminaires, espaces réaménagés).
- **La Ludothèque** comprendra une salle des jeux divisée en 3 espaces distincts (0-3 ans, 3-6 ans et 6-10 ans) et s'ouvre sur un patio.
- **Le conservatoire de musique et l'auditorium.** Le conservatoire disposera de 12 classes (dont 3 isolées acoustiquement pour les cours de batterie, jazz et musiques actuelles), d'espaces de bureaux et de locaux de stockage et techniques. Quant à l'auditorium, il comprend une régie, une scène plate et des tribunes rétractables pouvant accueillir 60 personnes.

## ET TOUJOURS PLUS DE PISTES CYCLABLES POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS DOUX DANS NOTRE VILLE...

### EN PROGRAMMATION :

- Allée des Places, 4<sup>ème</sup> tranche
- Cours de Verdun et avenue de Lattre de Tassigny
- Cours de la Marne, 2<sup>ème</sup> tranche
- Allées Mansart, Charles Perrault et Le Nôtre dans la zone artisanale

2,220 km sont venus compléter la densité de notre réseau de pistes cyclables en 2023.





## ACTUALITÉ DANS nos Conseils de quartiers

### PRINTEMPS DES QUARTIERS

La première édition du Printemps des Quartiers qui s'est déroulée en avril pour les conseils de quartiers de Chante-Cigale, La Hume, Mestras et Meyran, et en mai pour celui des zones d'activités et de loisirs, a connu un franc succès. Une soirée festive et conviviale avec un concert dans chaque quartier qui sera reconduite l'année prochaine. Alors, notez bien dans votre agenda la date du 26 avril 2024 !

### MARCHÉ DE NOËL DE LA HUME

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil de quartier de la Hume, aidé du conseil de quartier de Meyran, organise le Marché de Noël de la Hume le samedi 16 décembre au Clos Fleuri. Au menu : des animations sympathiques et amusantes pour les enfants.

### LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les Conseils de quartiers de Mestras et de Gujan organisent le **mercredi 15 novembre 2023** (Halle de la Place de la Claire) une journée d'information sur la rénovation énergétique de l'habitat et de son adaptation à l'âge et aux handicaps. Ce rendez-vous a lieu en partenariat avec le service Habitat de la COBAS et l'association Soliha qui mettra à disposition un fourgon aménagé permettant de découvrir et tester les dispositifs facilitant la vie quotidienne et le maintien à domicile.

### LA PREMIÈRE MAISON DE QUARTIER

Très attendue par le Conseil de quartier de la Hume, la première maison de quartier sera prochainement inaugurée à proximité du Clos Fleuri. Ouverte à tous, lieu de convivialité et de rencontres, elle sera aussi un espace d'animations intergénérationnelles et interculturelles.

## CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES de conseils de quartiers

Les Conseils de quartiers qui constituent un lieu d'écoute et de dialogue ont débuté leur mandat en octobre 2020. Il est prévu qu'une réunion publique se tienne chaque année dans chaque quartier, lors de laquelle les membres de cette instance présentent leurs actions et leurs réflexions. C'est l'occasion aussi pour **Xavier Paris, Premier Adjoint au Maire en charge des Quartiers**, d'échanger sur les grands projets programmés dans la Ville.

Calendrier des prochaines réunions publiques par quartier :

→ **Meyran** : lundi 27 novembre à 18h30 à l'École Maternelle Jules Ferry

→ **La Hume** : mardi 28 novembre à 18h30 à l'École Maternelle Jules Ferry

→ **Mestras** : mercredi 29 novembre à 18h30 à l'École Gambetta

→ **Chante-Cigale** : jeudi 30 novembre à 18h30 à l'École Maternelle Chante-Cigale

→ **Gujan** : mardi 5 décembre à 18h30 à l'École Pasteur

→ **Le Golf** : lundi 11 décembre à 18h30 à la Maison des Associations

→ **Zones d'activités et de loisirs** : jeudi 14 décembre à 19h00 dans la Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville

**Pour contacter le coordinateur des Conseils de quartiers s'adresser à Tristan Pauc au 05 57 52 57 64 ou par courriel à [monquartier@ville-gujanmestras.fr](mailto:monquartier@ville-gujanmestras.fr)**

---

# RÉFECTION DU PHARE

## de La Hume

---



## Le phare s'est refait une beauté !

*Et Ludovic Ducourau,  
Adjoint délégué aux Ports,  
n'est pas peu fier !*

Les amoureux et les contemplateurs du port de la Hume n'avaient d'yeux que pour lui, le petit phare de la Hume. Devenu terne avec le temps et les intempéries qui ont eu raison de lui, une cure de jeunesse s'imposait. Grâce aux travaux réalisés par les services techniques de la Ville (reconstruction, mise en peinture, transport, branchement), ce petit phare si symbolique a fait peau neuve et retrouvé pour la saison estivale sa place originelle à la grande satisfaction de tous.



## MISE EN SERVICE D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE À LA HUME

Face au développement du parc de véhicules électriques, la Ville de Gujan-Mestras a passé une convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG 33) afin de déployer sur notre territoire des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. A ce jour, nous disposons de 5 bornes munies de 2 places chacune (soit 10 places au total) situées Place de l'Hôtel de Ville, parking de la rue du Docteur Beziau, parking rue de l'Yser, parking au droit de la gare de Gujan et parking de la Médiathèque. Une nouvelle borne a récemment été implantée à la gare de la Hume. Dans le cadre de ce partenariat, d'autres bornes verront progressivement le jour.

# Douceur DE VIVRE



## LE NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT des personnes âgées

Porté par le CCAS de Gujan-Mestras en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap, le nouveau service d'aide et d'accompagnement est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Parce que le premier choix des seniors, c'est de vivre chez soi, la volonté d'ouvrir un Service d'aide et d'accompagnement dédié aux personnes âgées est apparue comme une évidence pour les élus de la Municipalité.

L'objectif de l'accompagnement d'une personne âgée est de lui fournir une assistance dans la gestion de ses tâches quotidiennes : les agents de ce nouveau service, qui s'adresse à nos aînés de plus de 75 ans ou à ceux qui sont isolés, les accompagnent pour des rendez-vous médicaux sur Gujan, au Pôle de santé, pour faire leurs courses, aller à la pharmacie... Etc.

Mais lutter contre l'isolement des personnes âgées, c'est aussi recréer du lien par des actions collectives. Notre équipe d'agents organise et anime régulièrement différentes activités pour les personnes âgées afin de briser leur solitude.

### TOUR D'HORIZON DES SORTIES 2023

*Goûter et jeux à la Médiathèque, pique-nique au port de Larros, sortie au blockhaus du parc de la Chêneiraie, atelier culinaire « Vietnam », sorties exposition de photos, sortie Touzarzimut, après-midi intergénérationnel à la Maison des Jeunes, sortie cinéma...*



Comme le souligne  
**Patricia Bouillon, Adjointe  
déléguée aux Affaires  
sociales, au Handicap,  
aux personnes âgées et  
au Logement,**

*« Autant d'occasions  
qui permettent à nos  
aînés de partager des  
moments de joie et de  
plaisir ».*



# LA PLACE DE L'ARBRE dans la Ville de Gujan-Mestras

Qu'ils soient dans l'espace public ou sur des propriétés privées, les arbres contribuent à notre bien-être à tous et rafraîchissent la ville.

Nous avons un rôle à jouer en plantant davantage d'arbres pour limiter les effets du changement climatique. La Ville de Gujan-Mestras poursuit cet objectif au moyen de deux dispositifs de végétalisation.

## LE PLAN ARBRES

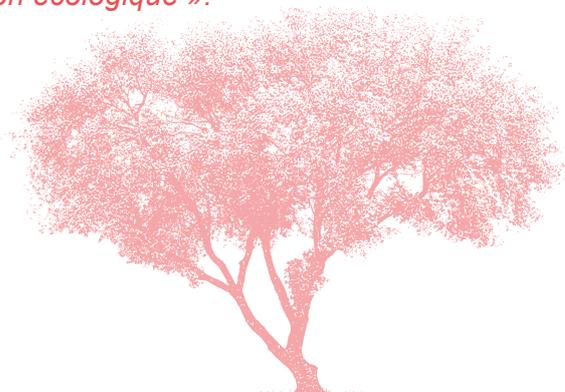
La Ville de Gujan-Mestras a renouvelé depuis le début du mandat son « plan arbres » pour préserver son couvert forestier et donner à la nature la place qu'elle mérite en ville.

Protéger les écosystèmes, offrir des îlots de fraîcheur en plein cœur de nos villes urbaines, améliorer la qualité de l'air : les bienfaits de la présence des arbres ne sont plus à démontrer.

Le rôle de l'arbre en ville est multiple. Conservation de la biodiversité (refuge pour la faune, insectes et oiseaux), trame verte, embellissement paysager, régulation thermique et phonique, qualité de l'air, lutte contre les risques d'inondation, convivialité...

**Les mesures concrètes** sont le **remplacement d'un arbre abattu par 1 à 2 jeunes arbres d'essences locales** et la définition d'un **plan de gestion « Arbres remarquables »** dont 487 ont été recensés sur notre territoire. En outre, afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains, 100 arbres sont plantés en ville chaque année depuis 2019.

Nous avons de ce fait décidé de prioriser cet investissement pour aujourd'hui, mais aussi pour notre avenir. **Xavier Paris, Premier adjoint au Maire**, rappelle en effet que *« l'entretien de ce patrimoine naturel et les nouvelles plantations figurent comme un acte fort de notre engagement municipal en faveur de la transition écologique »*.



## LA JOURNÉE VERTE

La Municipalité propose chaque année aux Gujanais de venir retirer gratuitement un jeune arbre à l'occasion de la Journée Verte qui **aura lieu cette année le samedi 4 novembre**, autour de la Maison des Associations.

Tout au long de cette journée, plusieurs ateliers « confection maison » pour adultes et enfants seront également proposés (confection de lessive naturelle, de couronnes de végétaux, création de cosmétiques à base de plantes communes, façonnage d'objets en bois...).

## LE PLAN ARBRE EN CHIFFRES POUR 2023

**1000**

arbres/arbustes pour  
la forêt expérimentale  
de Chante-Cigale

**44**

arbres sur le site de  
la salle de spectacles  
Le Miroir

**26**

arbres  
Cours  
de la République

**17**

arbres  
allée du Mayne

**5**

arbres allée des  
Champs de la Lande



## UN ÉCO-PÂTURAGE en ville au cœur de Meyran

Résolument tournée vers la transition écologique, la Ville organise dorénavant une opération d'éco-pâturage urbain, avec un cheptel composé d'une huitaine de moutons de race locale (landais), sur une parcelle d'1,6 hectares longeant le Boulevard Pierre Dignac. En broutant, les animaux réduisent les déchets liés à la tonte et contribuent ainsi à une fertilisation naturelle des sols.

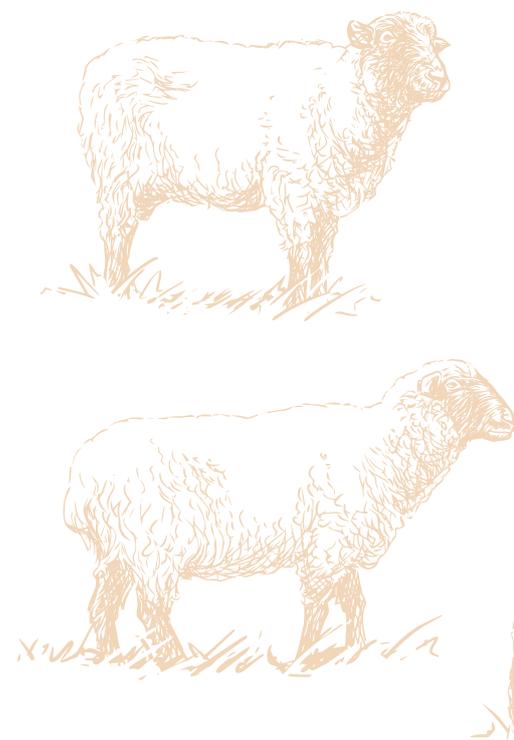
### LES NOMBREUSES VERTUS DE L'ÉCO-PÂTURAGE

Un projet qui tenait à cœur à **Élisabeth REZER-SANDILLON**, Adjointe à l'Environnement et au Développement durable, qui aime rappeler

*« qu'outre les bienfaits d'ordre environnemental, il offre des avantages également de nature sociale (réduction de la pénibilité du travail des jardiniers, lieu de rencontre et d'animation, réduction des coûts d'entretien) ».*

La zone de pâturage choisie est une zone naturelle difficile à entretenir, la présence de ces moutons permet à la fois de garantir l'entretien du site, mais aussi de conserver et d'enrichir sa biodiversité. Le « troupeau » est choyé et soigné par une bergère pour garantir leur bien-être.

Petits et grands apprécient à coup sûr la présence des locataires, source d'animation et de plaisir. Plusieurs événements rythmeront l'année, à l'image d'un atelier « tonte » qui est toujours un moment privilégié.



## Mise en place D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

La Municipalité souhaite délimiter une **Zone Agricole Protégée (ZAP)** sur Gujan-Mestras afin de conforter sa vocation agricole. Une délibération dans ce sens a été adoptée à l'unanimité en Conseil municipal du 20 juin dernier. L'objectif est de maintenir la ceinture verte, les activités et paysages agricoles de la commune et de limiter l'étalement urbain, et ainsi maintenir un cadre de vie de qualité.

Concrètement, qu'est-ce qu'une ZAP ? La loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 a créé un outil qui permet de classer en « Zone Agricole Protégée » des espaces agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison :  
→ soit de la qualité de leur production,  
→ soit de leur situation géographique.

**La ZAP consiste donc en la création d'une servitude d'utilité publique appliquée à un périmètre donné, laquelle est annexée au Plan Local d'Urbanisme. Elle met en œuvre une protection renforcée des terres agricoles face à l'instabilité des documents d'urbanisme.**

**Marie-Hélène des Esgaulx** veut insister sur l'intérêt majeur qu'offre ce dispositif qui permet « *d'éviter la spéculation foncière et l'augmentation des prix du foncier agricole* ». Et de témoigner en effet : « *le constat a été fait que, bien que ce ne soit pas l'objectif premier de cet outil, il permet de diminuer les prix du foncier agricole pour les jeunes agriculteurs qui veulent s'installer* ».

N'étant plus constructible, il fait en effet moins l'objet de la spéculation immobilière et foncière qui font habituellement monter les prix du foncier en zone périurbaine ».

Son but demeure intrinsèquement de contribuer au Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par les 3 intercommunalités du Pays Barval avec pour vocation de développer une agriculture durable et résiliente ainsi qu'une alimentation saine. En allant vers des circuits courts en faisant venir des agriculteurs de proximité.

**Située au sud de la voie directe, elle devrait au total concerner quelque 250 hectares, soit la quasi-totalité des parcelles classées en Agricole dans le PLU.**

Ce projet est aujourd'hui en cours de cheminement avec le concours de plusieurs acteurs parmi lesquels la Chambre d'Agriculture de la Gironde missionnée pour établir un diagnostic et la SAFER qui va définir le périmètre. Une fois cette étape franchie, il sera soumis à enquête publique et à validation du Préfet de Région.



## Les 3 crèches de la Viffe GÉRÉES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La Ville de Gujan-Mestras disposait de trois établissements d'accueil d'une capacité totale de 68 places. Deux d'entre eux, les Clapotis et les P'tits Pouces, sont associatifs. Les Barbotins sont sous délégation de service public (DSP) depuis 8 ans. Une forme de gestion qui donne entière satisfaction et qui a conduit les deux autres établissements à rejoindre le mouvement. Le dossier a été confié à **Mélanie Jean-Jean, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance**. La Municipalité a donc lancé un appel d'offres pour la gestion, l'exploitation et l'entretien de ces trois établissements en vue d'homogénéiser les conditions d'accueil. C'est People & Baby qui a été retenu et validé en séance de conseil municipal du 20 juin dernier. Cela permet aussi d'avoir des projets de qualité, faisant monter le niveau et les compétences de chacun avec de nouvelles exigences. Ce type de contrat rime en effet avec sécurisation mutuelle. Le délégataire est tenu par un cahier des charges qui fixe des objectifs et des prérogatives.

### TRÈS CONCRÈTEMENT, LES AVANTAGES SE MESURENT SUR PLUSIEURS NIVEAUX :

- **les horaires** : ils ont été élargis pour la crèche des Clapotis désormais ouverte jusqu'à 18h au lieu de 17h30 précédemment.
- **la continuité d'accueil** : la Ville a formalisé le souhait qu'un de nos 3 établissements reste ouvert avec une capacité certes modulée au mois d'août, ce qui n'était pas le cas auparavant.
- **la mise à disposition d'un agent « volant »** pour pallier momentanément, le cas échéant, une absence dans un établissement.

« *Une qualité de service améliorée qui ne peut que satisfaire les familles* » conclut **Mélanie Jean-Jean**.

# Votre ville DE DEMAIN



Le prestataire retenu sera présenté au Conseil municipal du 15 novembre et la mise en application sera effective au début de 2024.

## UNE MUTUELLE COMMUNALE pour faciliter l'accès aux soins des Gujanais

La Municipalité, au détour de plusieurs réunions publiques ou autres échanges avec ses administrés, a pu constater qu'il y avait une forte attente pour bénéficier d'une mutuelle communale. L'équipe municipale a donc lancé une réflexion sur ce dispositif partant du principe que si l'on peut faire faire des économies aux Gujanais et leur redonner un peu de pouvoir d'achat, la Ville n'hésitera pas à finaliser le projet de mise en place d'une mutuelle communale.

Cette **mutuelle communale** à adhésion individuelle permettra **aux habitants de Gujan-Mestras de bénéficier d'une assurance complémentaire adaptée** à leurs besoins et capacité financière, pour un meilleur accès aux soins. Son objectif est de faire baisser les tarifs en mutualisant les risques et les prestations, afin d'obtenir une offre à moindre coût, accessible à tous.

### COMMENT FONCTIONNE LA MUTUELLE COMMUNALE ?

La commune sert uniquement d'intermédiaire entre les habitants et la mutuelle. Elle propose la solution à ses habitants mais n'en tire aucun profit. Les habitants souscrivent librement à l'offre si celle-ci est avantageuse pour eux. La mutuelle, quant à elle, porte les garanties du contrat.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA MUTUELLE COMMUNALE ?

La mutuelle communale est ouverte à tous les habitants de la commune, aux employés municipaux de la Ville, aux agents du CCAS et de l'EPIC Terra Ostra, aux membres des associations Gujanaises, ainsi qu'aux salariés et professionnels indépendants travaillant dans la commune. Les dossiers sont étudiés au cas par cas, il n'y a pas de sélection médicale ni de questionnaire de santé.



## LES CONDITIONS AVANTAGEUSES QUE NOUS AVONS SOUHAITÉ OFFRIR

La Municipalité a fixé  
**3 priorités**  
dans le cahier des charges afin  
d'obtenir la meilleure proposition  
alliant la qualité et la proximité.



Une garantie de 2 ans sans  
augmentation de la prime.



Dans une **démarche de proximité**,  
nous avons tenu à ce qu'il y  
ait une permanence assurée  
par la commune, qui se tiendra  
vraisemblablement au CCAS.



Dans la même optique, nous avons  
exigé qu'il y ait un **référént unique**  
et **privilegié localement** pour éviter  
d'avoir un interlocuteur lambda sur  
une plate-forme « hotline ».



Enfin, nous avons intégré au titre  
des prescriptions la condition d'une  
résiliation des anciens contrats par  
le nouveau titulaire afin de **faciliter**  
**les démarches administratives** des  
nouveaux contractants.



## LE CODEV BARVAL un outil utile à l'échelle de notre territoire

Convaincus que le Pays Barval est un espace pertinent de dialogue et d'échanges à conforter, les présidents des 3 EPCI du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (COBAS, COBAN, Communauté de Communes du Val de l'Eyre) ont renouvelé en 2021 le Conseil de Développement (CODEV), pour contribuer, aux côtés des élus, à développer une vision territoriale partagée.

Le CODEV, qui a été mis en place en 2004, est une instance consultative qui apporte des avis éclairés afin d'enrichir les travaux des élus. Présidé par le Gujanais **Bernard Lerat** qui est très impliqué, il est composé de 98 membres répartis de la manière suivante :

- **Structures locales** (associations, fédérations, experts...), soit 24 représentants pour la COBAN, 24 pour la COBAS et 10 pour le Val de l'Eyre ;
- **Structures extérieures** : 14 représentants pour l'ensemble du territoire ;
- **Collège habitants** : 10 habitants pour la COBAS, 10 habitants pour la COBAN, et 6 pour le Val de l'Eyre

Pour toute information sur la nature et les compte-rendus de ses travaux ou pour tout contact, consulter le site web : [codev-paysbarval.fr](http://codev-paysbarval.fr)

### SES MISSIONS

- Contribuer à l'élaboration, la révision, le suivi et l'évaluation des projets du territoire ;
- Émettre un avis sur les documents de prospective et de planification (PLUI, SCOT, PLH, PDM...);
- Contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

### IL EFFECTUE SES TRAVAUX

- Sur saisine du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre et/ou des EPCI ;
- Par auto-saisine, sur toute thématique intéressant le territoire.

## Côté SPORT

# MOBILISATION POUR LA 49<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CROSS SUD OUEST : à chacun son rythme, à chacun son plaisir !



Le Cross Sud Ouest est une véritable institution dans le paysage sportif Gujanais qui accueille durant tout un week-end, dans le cadre boisé du complexe de Chante-Cigale, des athlètes de haut niveau licenciés comme des coureurs amateurs de tous âges qui ont envie de se faire plaisir ou de réaliser des exploits au gré de la quarantaine de courses inscrites au programme. **Jean-Jacques Germaineau, Conseiller municipal délégué aux associations sportives**, prépare activement la prochaine édition qui aura lieu les **25 et 26 novembre**.

Il est une course qui tient particulièrement à cœur à tous les Gujanais, le Challenge des Collectivités ! À la différence des autres courses, le certificat médical n'est pas exigé pour participer à cette épreuve qui n'est pas chronométrée et ne délivre pas de classement. Et Gujan-Mestras espère rassembler le plus grand nombre de participants. Sur un parcours de 3,2 km à boucler en marchant ou en courant, quel que soit le but, il y a toujours à l'arrivée une joie palpable, celle d'avoir participé aux couleurs de sa collectivité !

- **Retrouvons-nous donc, très nombreux, le samedi 25 novembre à 12h10, pour permettre à notre Ville de remporter le trophée tant convoité par toutes les collectivités participantes.**
- **Et pour celles et ceux qui souhaitent se préparer dans la joie et la bonne humeur, un entraînement est proposé chaque jeudi soir de 18h30 à 19h30. Rendez-vous devant le club-house d'athlétisme au stade Chante-Cigale.**

## INAUGURATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU COMPLEXE SPORTIF CHANTE-CIGALE

Dotée de la compétence « équipements sportifs d'intérêt communautaire », la COBAS a initié sur plusieurs mandatures une politique ambitieuse en matière de réalisation d'équipements sportifs sur toutes les communes du territoire (piscines, padels, terrains synthétiques...). Ce fût donc une grande joie pour **Marie-Hélène des Esgaulx**, en sa qualité de **Présidente de la COBAS**, que d'inaugurer ce terrain synthétique prévu pour nos clubs de foot et de rugby le 4 octobre dernier, au sein du complexe de Chante-Cigale, en présence d'élus communautaires et des présidents de nos deux grands clubs sportifs.

Les associations sportives locales et nos scolaires peuvent désormais profiter de ce tout nouvel équipement qui offre la possibilité d'être praticable toute l'année, indépendamment des conditions climatiques, tout en maintenant une excellente qualité de jeu. Plus confortable aussi en amortissant les chutes, il limitera donc le risque de blessures.

La COBAS a investi 1 300 000 euros pour cet équipement (la Région a participé à hauteur de 170 000 euros pour l'utilisation par le Lycée de la Mer) en ciblant des coûts d'entretien réduits : plus aucun traçage des terrains, un simple brossage des fibres remplace la tonte. L'arrêt de l'arrosage contribue également à préserver les réserves en eau. **André Moustié, Adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse**, dit toute sa satisfaction de « *disposer à présent d'un terrain qui répond parfaitement aux attentes des passionnés de ballon rond comme de ballon ovale* ».





## LE PROJET DE SAUVETAGE CÔTIER des classes de CM2 a suscité l'enthousiasme

**Claude Benoit,**  
Adjointe déléguée aux Affaires scolaires déclare :  
« Depuis 2013, la Ville de Gujan-Mestras a mis en pratique l'apprentissage de la natation dans nos écoles pour les classes allant du Cours préparatoire au CM2. L'année passée, cet enseignement a concerné aussi, pour la première fois, les classes de grande section de maternelle »

Pour ce faire, et considérant que les élèves de CM2 avaient majoritairement une maîtrise des bases pour savoir nager (aisance et autonomie dans l'eau), il a été proposé pour ce niveau scolaire d'apprendre le sauvetage côtier, une discipline enseignée par deux professeurs d'Éducation physique et sportive du Lycée de la Mer, ainsi que les Maîtres-nageurs du service des Sports.

Ce projet pédagogique, qui a reçu l'entier soutien de l'Éducation Nationale, vise d'une part à savoir se sauver et porter secours en milieu aquatique sans se mettre en danger, d'autre part, à repérer les dangers de l'océan et adapter son comportement. Il a profité à 8 classes et s'est déroulé du 19 au 30 juin 2023. Il a eu lieu sur le plan d'eau du Teich mis à disposition gracieusement.

Ayant rencontré un franc succès auprès de nos élèves, cet apprentissage sera reconduit en 2024 sur la période du 17 au 28 juin.

## Programme Santé-Bien-être SAISON 2023-2024

Depuis plusieurs années, la Ville de Gujan-Mestras place le sport au centre de ses préoccupations et accentue de jour en jour ses efforts pour promouvoir l'activité physique pour tous. L'ambition ici visée est de permettre à chacun, à n'importe quel âge, de pratiquer une activité sportive de loisirs ou de compétition, de débiter ou reprendre une activité physique. Après une coupure estivale, le programme « Santé Bien-être », lancé il y a deux ans, a repris depuis le 11 septembre.

- **Une marche** tous les jours de 13h15 à 14h15 ou de 13h30 à 14h30 selon des itinéraires chaque fois différents
- **Une « petite rando-vélo »** tous les lundis de 14h30 à 16h30
- **Un « atelier d'éveil musculaire et d'agilité »** sur deux créneaux horaires tous les mardis (10h à 11h et 11h à 12h) et les jeudis (14h30-15h30 et 15h30-16h30)
- **Des ateliers autour du « bien-être »** tous les mardis après-midi ou les vendredis matin de 9h à 12h.

**André Moustié, Adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse, tient à souligner que**

« *le choix a été fait d'adapter les activités physiques proposées en fonction des capacités de chacun, ce qui exige préalablement à l'inscription une première prise de contact individualisée* ».



**Pour s'inscrire et connaître plus en détail le programme et les horaires, contactez Florence Sentuc au Service des Sports au 05 57 52 58 50 ou rendez-vous sur le lien <http://www.ville-gujanmestras.fr/sante-bien-etre>.**

# Vie PRATIQUE



## MISE EN PLACE D'UN ÎLOT NUMÉRIQUE à l'Agence postale communale de la Hume

L'agence postale communale de La Hume est à présent dotée d'un îlot numérique.

Ce nouveau service (équipement mis en place par la Poste) comprenant un ordinateur avec accès internet et une imprimante est mis à disposition des habitants gratuitement.

Il permet aux personnes qui n'ont pas d'équipement numérique d'effectuer des démarches administratives en ligne (CAF, CPAM, pôle emploi,...et tous les sites légaux). Nos deux agents municipaux, Lydie et Nathalie, peuvent intervenir en appui en cas de besoin.



## Taxe foncière : POURQUOI A-T-ELLE AUGMENTÉ SI SENSIBLEMENT CETTE ANNÉE ?

Chaque automne, la petite musique de la taxe foncière revient. Cet impôt local, dû au plus tard le 21 octobre cette année, augmente dans toutes les communes, parfois piano, parfois fortissimo.

Quelles sont les raisons de cette hausse, et pourquoi n'est-elle pas uniforme ?

### UNE FUSÉE À 2 ÉTAGES

Première partie de l'équation, la valeur locative qui est revalorisée chaque année par l'État dans la loi de finances pour tenir compte de l'inflation. Vu le contexte inflationniste cette année, les bases locatives ont subi une hausse de 7,1 % au niveau national, ce qui constitue la plus forte hausse en près de quarante ans. Cette hausse s'impose à toutes les collectivités. En revanche, la seconde partie de l'équation, le taux d'imposition, est de la responsabilité de la commune.

La Ville de Gujan-Mestras, comme l'indique fièrement **Magdalena Ruiz, Adjointe déléguée aux Finances**, *« a fait le choix, cette année encore, de ne pas utiliser le levier de la hausse des taux, et ce pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive » !*

Et pourtant, la suppression définitive de la taxe d'habitation (pour les résidences principales) insuffisamment compensée par l'État a fait perdre à nos collectivités de sérieuses marges de manœuvres financières.

Pour autant, la ville de Gujan-Mestras tient ses engagements de ne pas augmenter les taux.

# PROMENEURS DU NET

Une présence éducative sur les réseaux sociaux rassurante pour les jeunes



Le dispositif du « Promeneur du Net » (PDN) de la Ville de Gujan-Mestras a déjà deux années d'existence. Si sa notoriété n'est pas encore tout à fait établie, son rôle est pourtant bien justifié et nécessaire. Tout d'abord, qui se cache derrière ce dispositif ? En réalité, ils sont deux qui forment une équipe mixte composée de Maxence Aubeneau et d'Amandine Castandet, tous deux animateurs dans les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires et à la Maison des Jeunes. Ils ont la tâche primordiale d'être les interlocuteurs privilégiés des jeunes Gujanais que ce soit sur les réseaux sociaux ou sur le terrain en demeurant à leur écoute, qu'il s'agisse de problématiques collectives ou plus personnelles.

Très concrètement, que peut-on retenir de leurs missions ?

- **VIA INSTAGRAM**, ce sont 226 jeunes qui sont abonnés dont une cinquantaine qui interagissent de manière hebdomadaire. Un concours a été organisé pour les fidéliser. Ils sont ravis de retrouver sur un de leurs lieux préférés (les réseaux sociaux) un visage familier auquel ils font confiance et peuvent se fier.
- **UNE AFFICHE** a été créée par le service communication de la Ville pour mettre en avant l'existence des PDN sur les lieux accueillant des jeunes.
- Des visites ont lieu régulièrement au **COLLÈGE CHANTE-CIGALE** pour **DIALOGUER EN DIRECT AVEC LES ADOLESCENTS**.
- Une action spécifique a été menée avec toutes les classes de 4<sup>ème</sup> pour sensibiliser les collégiens sur la prévention et/ou alerter contre le **CYBER-HARCÈLEMENT** (statistiques inquiétantes, peines encourues, droit à l'image, comment écarter les menaces...). Notre duo a organisé avec efficacité cette opération de grande envergure qui concerne bien évidemment au premier chef nos adolescents. Cette expérience a montré sa nécessité puisque le collège Chante-Cigale a décidé de l'approfondir cette année en y consacrant deux fois plus de temps pour aller plus loin encore sur le sujet. L'objectif pour 2024 reste de s'implanter de la même manière au Lycée de la Mer.

Pour Fabienne Leheudé,  
Conseillère municipale en charge  
du Conseil municipal des Jeunes,  
le pari est gagné et ouvre des  
perspectives engageantes :

« Le dispositif du Promeneur du Net a manifestement montré son efficacité par son rôle de facilitateur, d'anticipation et de sensibilisation d'autant que l'adolescence reste un temps difficile à passer pour nombre de jeunes gens fragiles dans une société marquée par la violence, qu'elle émane de la rue ou des réseaux sociaux ».

Ils sont joignables sur les temps de permanence (les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h30), sur leurs comptes Facebook et Instagram respectifs ou par mail aux adresses suivantes :  
[amandine.pdn.gujan@gmail.com](mailto:amandine.pdn.gujan@gmail.com) [maxence.pdn.gujan@gmail.com](mailto:maxence.pdn.gujan@gmail.com)



Le coin  
DES ASSOS



## Gujan-Mestras ville ambassadrice du Téléthon LES 8 ET 9 DÉCEMBRE 2023

*Un seul mot d'ordre : tous unis derrière le Téléthon !*

La Ville de Gujan-Mestras a été retenue par l'AFM-Téléthon comme ville ambassadrice du Téléthon. Notre cité barbote sera donc une vitrine de la mobilisation des Français pour cette noble cause pendant les 30 heures d'émission sur France-Télévisions.

Nous ferons partie des quatre villes, aux quatre coins de la France, qui vont multiplier les animations et les défis pour mobiliser les habitants et vibrer au rythme de la grande fête solidaire du Téléthon durant ce week-end de décembre.

Ce coup de projecteur va permettre, outre la mobilisation des Gujanais pour la cause des maladies génétiques, de mettre en lumière à la fois la richesse de notre ostréiculture, le dynamisme associatif et culturel et l'esprit barbot combatif.

Si les défis Téléthon à Gujan-Mestras se déroulent toute l'année, plusieurs temps forts rythmeront ce week-end grandiose.

La **tradition locale** avec le retour du « concours des écaillers », les courses de pinassotes, les sorties avec le bateau emblématique l'Argo II de l'Argonautique ou la déambulation de nos bandas, l'**originalité** avec la confection de la plus grosse bourriche d'huîtres en chocolat, la **fierté de porter haut les couleurs de son quartier** à l'occasion du Marchethon, une marche qui impliquera tous les conseils de quartiers et leurs habitants avec en signe de reconnaissance un bandana de couleur propre à chacun d'entre eux. À l'issue de cette épreuve, **Jérémy Frérot**, le local du Bassin, nous fera le plaisir et l'immense joie de donner un concert ouvert à tous.

Sans oublier non plus toute une série de défis sportifs organisés sous le patronnage de **Christelle Gauzet**, gagnante de Koh-Lanta et fondatrice des raids Défis d'Elles.

**Xavier Paris,**  
**Premier Adjoint au Maire,**  
**de conclure avec**  
**enthousiasme :**

*« Autant d'occasions  
de montrer à la France  
entière que  
Gujan-Mestras est  
une ville solidaire,  
dynamique,  
accueillante  
et généreuse ».*



## RETOUR EN IMAGES SUR LE VILLAGE DES ASSOCIATIONS DES 2 ET 3 SEPTEMBRE 2023

L'environnement boisé de Chante-Cigale a été le temps d'un week-end un lieu de rendez-vous très fréquenté. Les nombreux visiteurs, et plus particulièrement les nouveaux habitants du territoire, se sont succédés sur les nombreux stands afin de se renseigner sur le fonctionnement des différentes associations et le cas échéant sur les modalités d'adhésion et de prises de licences. Un traditionnel rendez-vous ponctué de démonstrations qui rencontre toujours un grand succès chez les enfants comme chez les adultes...



## Convention relative à LA PRISE EN CHARGE DES CHATS ERRANTS

La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération. Les animaux errants, chiens comme chats, relèvent de la responsabilité des maires. Ces derniers peuvent procéder à la capture de chats non identifiés sur leur commune, c'est-à-dire des animaux qui ne sont ni tatoués, ni pucés, et dont on ne peut connaître l'identité du propriétaire.

Pour lutter contre les contagions et la surpopulation, la stérilisation est la seule solution. Elle demeure un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

Dans le cadre d'une politique de gestion raisonnée et éthique des chats sur le territoire communal, la Ville a donc décidé de déléguer à l'association de protection animale agréée « SOS CHATS LA TESTE 33 » la capture des chats non identifiés, sans propriétaire ou gardien, sur le territoire communal, afin de procéder notamment à leur stérilisation et à leur identification auprès des vétérinaires avant de les relâcher sur le lieu où ils ont été capturés.

Une convention a donc été signée, le 6 juin dernier, avec ladite association et les 3 cabinets de vétérinaires de Gujan-Mestras. Cette convention précise les modalités d'intervention au moyen de campagnes de stérilisations ainsi que les modalités financières.

« Mais la Municipalité a souhaité », précise **Bernard Collinet, Adjoint à l'Urbanisme et Cadre de vie, à la Sécurité et à la Police municipale**, « aller plus loin encore en contractualisant avec **La Fondation 30 Millions d'Amis** reconnue pour son expertise et son savoir-faire en matière de régulation des populations de chats libres ». En échange d'une participation financière à cette association nationale, cette dernière s'engage à reverser les sommes engagées pour le paiement des factures de vétérinaires.

→ Pour plus de renseignements, se rendre sur le site de la Ville  
**Règlementation sur les animaux  
Gujan-Mestras**  
[www.ville-gujanmestras.fr](http://www.ville-gujanmestras.fr)

# LEStribunes

ENSEMBLE  
POUR GUJAN-MESTRAS

L'article 1407 ter du Code Général des Impôts nous offre la possibilité de majorer d'un pourcentage allant de 5 à 60% le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

En imaginant un taux de majoration de 20%, le produit de cette surtaxe pourrait s'élever entre 245 000 € et 300 000 €.

À Gujan-Mestras, contrairement à d'autres communes, nous avons fait le choix de ne pas mettre en œuvre cette majoration.

D'abord par respect de la parole donnée, d'un engagement tenu depuis 2004 de ne pas toucher aux taux communaux d'imposition. Ensuite car nous ne croyons pas à l'effet d'une telle mesure sur la libération de logements à l'année dans le parc locatif.

Bien sûr on peut penser, de manière empirique, que les résidences secondaires qu'on retrouve également sur les plateformes de locations saisonnières sont autant de logements qui ne sont pas offerts à la location à l'année, là où une pénurie existe sur notre territoire.

Mais une majoration de 20 ou de 30% du taux de la taxe, (sur des valeurs locatives qui restent faibles sur Gujan-Mestras), ne dissuadera pas un propriétaire de conserver son bien, ni ne le décidera à le louer à l'année, en tout cas nous ne le croyons pas.

Pour autant, nous travaillons de manière collective, avec toutes les communes du Bassin, à une réflexion sur la mise en place de nouveaux outils pour réguler le marché de l'offre locative saisonnière : obligation d'un enregistrement avec attribution d'un numéro et déclaration de la destination d'usage du logement, outils que nous pourrions utiliser pour mieux connaître le parc et renforcer nos contrôles afin d'encadrer la location saisonnière.

Le taux de résidences secondaires de Gujan-Mestras, qui s'établit entre 17 et 22 % selon les rapports, participe à l'esprit de ce qu'est aujourd'hui notre ville. Une ville qui s'est affirmée comme une vraie destination touristique, où les résidents secondaires et les touristes sont présents mais avec mesure, tout en participant significativement à la vie du commerce, de l'artisanat et des animations locales.

Nous avons mis du temps à ancrer notre ville dans ce statut et cette réalité ; **nous avons trouvé un équilibre et nous ne souhaitons pas le fragiliser, notamment par la fiscalité.**

Enfin, nous n'avons pas une position dogmatique sur le sujet. Nous serons attentifs aux effets de l'augmentation chez nos voisins, et nous attendons les retours d'expériences et les effets induits.

**Xavier PARIS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**  
**Pour la liste « Ensemble pour Gujan-Mestras »**



**CAP GM**  
Collectif Agré Pour Gujan-Mestras

contact@capgm.fr  
07 77 83 19 90  
Cap GM  
70, rue du Docteur Béziat,  
33470 Gujan-Mestras

**La fête est finie...**

**C'est la rentrée... Mais rien ne change.**

La période estivale s'est achevée dans une chaleur douce et festive bien loin de l'atmosphère de l'été dernier et nous en sommes tous ravis. Nous tenons en premier lieu à remercier tout particulièrement les bénévoles de toutes les associations qui ont œuvré pour rendre notre Gujan-Mestras accueillant et chaleureux. Le Cœur de notre commune c'est vous et sa renommée traverse les limites de notre territoire, alors mille fois merci.

Passé l'euphorie de l'été et des vacances, force est de constater que, dans notre commune, rien ne change, rien n'est anticipé tant au niveau du changement climatique que de la bonne gestion du budget communal qui se doit d'être au service de tous et utilisé de façon raisonnée.

La pause estivale ne nous fait pas oublier les difficultés de certains d'entre nous au regard de leur pouvoir d'achat et l'on sait que la rentrée pèse lourdement sur le budget des ménages majoré par l'augmentation du prix de l'énergie.

Pour autant notre commune anticipe-t-elle le changement climatique ? Non, bien sûr, en fait cette anticipation n'a jamais commencé.

Deux exemples très récents qui illustrent parfaitement cette non prise en compte.

**Les travaux de voirie du cours de la Marne** récemment terminés. Du bitume sur la voie, du bitume sur les trottoirs larges et disponibles. En somme du bitume sur toute la largeur. C'est très noir et ce n'est pas beau. Pas un brin d'herbe, quelques arbres chétifs qui tentent de faire illusion. Une promenade sur ce trottoir lors d'une journée ensoleillée est impossible, la chaleur du sol devenant insupportable. Cette voie n'a pas été pensée, imaginée. Aucune végétation, pas d'intégration paysagère, pas de zone de fraîcheur. **Rien ne change...**

Pour la nouvelle école Pasteur inaugurée il y a quelques semaines le constat est lui aussi accablant. La municipalité vient de découvrir que le revêtement du sol des couloirs était si glissant qu'il en était dangereux, une véritable patinoire. Quant à la cour de l'école, du bitume, du bitume et encore du bitume... Demain sous le soleil ce sera une fournaise. Pas un brin d'herbe, quelques arbres chétifs qui tentent de faire illusion. Jouer, s'aérer pendant les intercourses sera impossible. Là encore, aucune végétation, pas d'intégration paysagère, pas de zone de fraîcheur. **Rien ne change...**

Le budget communal est là pour servir l'ensemble de sa population, investir, anticiper l'avenir, construire des écoles pour les trente ans à venir, réaliser des équipements sportifs et culturels durables, s'occuper de la dépendance, se préoccuper activement du changement climatique, transformer la vie des gens bénéfiquement. L'objectif est avant tout humain. Ce qui est important c'est que les habitants se sentent bien, que personne ne soit oublié et d'essayer autant que faire se peut de rendre les gens heureux. Et pourtant à Gujan-Mestras, rien ne change. Il est temps...

Nous vous souhaitons à vous toutes et tous, petits et grands une excellente rentrée 2023.

Prenez soin de vous.

**Jacques Chauvet**  
**Anne Elissalde**  
**Maxime Kheloufi,**  
**France Normand**  
**Michel Duvignac**  
**CAP GM**

[jac.chauvet@wanadoo.fr](mailto:jac.chauvet@wanadoo.fr) / 06 37 37 41 76



Chères amies,  
Chers amis,

Nous espérons que vous avez passé un bel été aux côtés de votre famille et de vos amis.

### L'ARBRE QUI CACHE LA FORET !

Comme chaque été, les fêtes locales au Port de Larros ou au Lac de la Madeleine auront focalisé l'attention **laissant à penser que tout va bien ici dans le meilleur des mondes possibles...**

Mais la réalité est malheureusement tout autre, **mi-août toujours des bouchons interminables au centre-ville de la Hume, sur la zone des loisirs, au niveau de nos échangeurs (à 50 M€..) en direction de la teste, des prix qui ne cessent d'augmenter partout, des locations toujours introuvables pour les habitants, des moustiques toujours plus nombreux etc....**

### CHOISISSEZ L'ORIGINAL PAS LA COPIE !

Nous évoquons régulièrement dans cette tribune la **gestion passéiste de la ville par le Maire, Marie-Hélène Des Esgaulx et son 1er adjoint, Xavier Paris. Une gestion à l'ancienne, sans vision, sans anticipation, sans innovation et sans approche globale des sujets....**

**A croire que nous avons été enfin entendus** lors du dernier conseil municipal le 20 juin. Une délibération a été votée relative au **lancement de « la procédure de révision du plan local d'urbanisme »**. **Démarche que nous appelons de nos vœux en tant que liste Osons Changer d'Ere ! depuis plusieurs années après de multiples modifications du PLU visant à réparer tant bien que mal les nombreuses inadaptations au monde d'aujourd'hui de notre document d'urbanisme...**

**On ne peut que se réjouir de cette démarche stratégique** posant a priori une vision long terme pour notre ville, centrée sur l'aménagement et le développement de notre territoire et prenant en compte les enjeux climatiques, démographiques, économiques et sociaux...

**Mais la délibération est une belle liste à la Prévert**, affichant de bonnes intentions pour le futur, sûrement rédigée par un bureau d'études... **Nous restons tout de même très dubitatifs sur la mise en œuvre**. Cette équipe municipale majoritaire **n'a pas malheureusement le logiciel pour réaliser « la Ville de Demain »**. **Elle en est clairement incapable !**

Nous en voulons pour preuve les dernières réalisations, écoles, pistes cyclables etc...qui ont été conçues bien souvent en dépit du bon sens, sans prise en compte de l'urgence climatique, sans se soucier de tous les usagers et de leurs besoins....

**Seul notre équipe « Osons Changer d'Ere » proposait en 2020** pour les municipales un vrai projet fondé sur **130 propositions innovantes** visant à faire de notre ville, **1<sup>ère</sup> commune en résidence principale du Bassin d'Arcachon, une « Ville à Pas d'Hommes »**, où il ferait bon **« vivre, travailler, et se divertir »** et notamment **avec la création d'un vrai centre-ville, une Ville entreprenante, solidaire et réellement écologique !**

Si vous avez envie d'agir pour votre ville, contactez-moi !  
Tony LOURENCO  
Président  
« Osons Changer d'Ere ! »  
Tél : 06.72.15.90.07

## Alternative Ecologique et Solidaire GM

### Plus de respect des processus démocratiques

Depuis 3 ans, nous participons aux délibérations du Conseil Municipal qui « règle les affaires de la commune ». Alors qu'il est souverain, il est souvent « court circuité » comme l'a dénoncé la Cour Régionale des Comptes au sujet de la salle de spectacle (absence de décision du CM sur la faisabilité et l'opportunité).

Ce sévère blâme rejoint nos constats, où le Conseil Municipal n'a pas connaissance régulièrement du détail des dépenses programmées et se prononce jamais explicitement sur l'opportunité des investissements en amont. Les plans d'exécutions définitifs sont rarement présentés aux votes pour validation.

Ce sont des « ersatz » de décisions, qui justifient qu'en dernier recours nous décidions de ne pas participer aux votes.

Dans la même veine, nous sommes interpellés par l'absence d'évaluation indépendante. Aucune politique n'en a fait l'objet depuis 3 ans, alors qu'il est urgent d'aller vers une politique du résultat.

A l'heure où l'inflation pénalise chacun, la transparence des processus de décision et les évaluations sont des gages d'efficacité et d'économies.

### Des perspectives d'urbanisme inquiétantes

Dans les mois à venir vous allez pouvoir vous exprimer sur le projet urbain à 20 ans des villes du Bassin d'Arcachon (enquête publique SCOT). Pour la Maire, le projet est parfait et permet une maîtrise du territoire.

Quand nous entendons ça, nous avons l'impression d'écouter « Philip Morris parler de la cigarette ou Monsanto des pesticides ».

Juge et partie, la Maire est incapable d'imaginer qu'il y aurait déjà surpopulation et urgence à répondre aux enjeux climatiques. La décision du Conseil Régional du 3 Juillet émettant des réserves sur ce SCOT est à cet égard éclairante.

« Inquiétude sur la consommation déjà élevée des espaces forestiers et agricoles, suggestion de modérer l'évolution démographique, doutes sur les bases de données utilisées et les consommations foncières prévues... ». Autant de réserves que nous partageons et qui doivent nous amener à nous interroger sur le projet irréaliste d'une agglomération de plus de 200 000 habitants.

Ce projet doit évoluer avec des axes majeurs comme le logement prioritaire des Gujanais, la préservation du massif forestier et une évolution démographique calibrée en fonction de la fragilité du milieu naturel du Bassin d'Arcachon.

Bonne rentrée à tous.

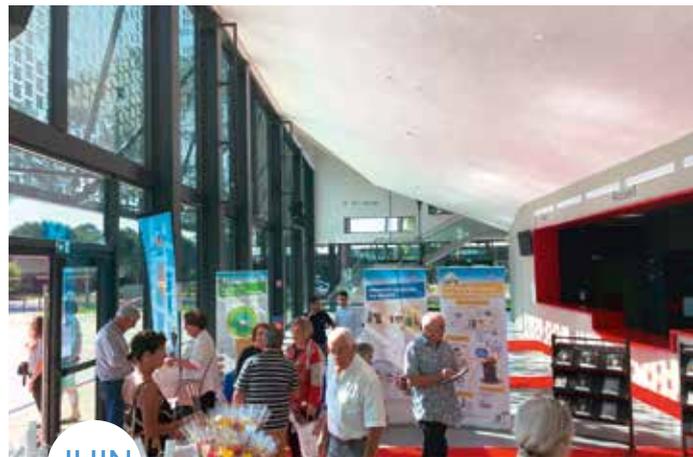
Mathieu ENTRAYGUES / Philippe GAUBERT  
philippe11.gaubert@gmail.com  
Tel : 0609058254  
www.facebook.com/eelvgujan

# ENimages



MAI  
2023

Inauguration de la salle  
de spectacle Le Miroir



JUIN  
2023

Réception des nouveaux  
Gujanais



JUIL.  
2023

Nouvelle réserve communale  
de Sécurité civile

## QUELQUES NUMÉROS d'urgence à connaître

- Pharmacie de garde : **3237**
- Médecin de garde : **15**
- Pôle de Santé : **05 57 52 90 00**

Et si vous rencontrez un problème :

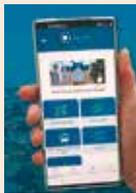
- de gaz, contacter GRDF, au **0800 47 33 33**
- d'électricité, contacter ENEDIS, au **09 72 67 50 33**
- d'eau, contacter So'Bass, au **05 57 16 56 06**
- d'assainissement, contacter Eloa, au **05 57 17 17 20**

## INFOS utiles

→ **Hôtel de Ville**  
Place du Général de Gaulle 33470 Gujan-Mestras  
Accueil tous services : Tél. 05 57 52 57 52

→ **Formalités administratives :**  
**élection, état civil...**  
• du lundi au vendredi 8h30/12h15 et 13h30/17h30  
• le samedi 9h/12h

[www.espace-citoyens.net/gujanmestras](http://www.espace-citoyens.net/gujanmestras)  
[www.ville-gujanmestras.fr](http://www.ville-gujanmestras.fr)  
[contact@ville-gujanmestras.fr](mailto:contact@ville-gujanmestras.fr)  
Facebook : **GujanMestrasOfficiel**



→ **A.M.I. (Atelier Mobile d'Intervention)**  
Tél. : **05 57 52 57 77**  
Ce service de proximité répond à toutes demandes de  
petits travaux sur le domaine public.

Magazine municipal novembre 2023 • Directeur de publication :  
Marie-Hélène Des Esgaulx • Rédaction : Amandine Fournier /  
Tristan Pauc • Diffusion : Service communication de la Mairie  
de Gujan-Mestras 05 57 52 57 64 • Graphisme : Mums  
creation 0608832492 • Photos : Mairie de Gujan-Mestras -  
IStock photos - p21 © Crédit photo : J. D. • Impression :  
MENARD • Imprimé sur papier certifié PEFC pour le  
respect de l'environnement.





MAI  
2023

Remise des diplômes de Sécurité routière aux élèves de CM2



MAI  
2023

Fête de la Nature



ÉTÉ  
2023

Jeudis de Larros



AOÛT  
2023

Gujan-Mestras en Fêtes



SEPT.  
2023

Village des associations



SEPT.  
2023

Gujan Thrillers Festival

# Gujan-Mestras

3 > 11 NOVEMBRE 2023



# 13<sup>E</sup> FESTIVAL. version ORIGINALE

films projetés en VOSTF  
Cinéma Gérard Philippe

 [version.originale.gm](https://www.facebook.com/versionoriginale.gm) / [www.festival-version-originale.fr](http://www.festival-version-originale.fr)

[www.ville-gujanmestras.fr](http://www.ville-gujanmestras.fr)

VERSION  
ORIGINALE

ARTEC  
cinéma[s]

Cinéma  
Philippe

Gujan-Mestras  
Bassin par nature